

Valeille



Bulletin Municipal



N°35

Décembre 2020



Le Mot du Maire

Cette année a été bien particulière. Les élections pour le renouvellement du conseil municipal, ont été maintenues malgré le début du Coronavirus, avec une participation réduite par rapport à toutes les élections municipales précédentes. Merci vous électeurs d'avoir réitéré votre confiance à l'équipe dans sa globalité.

Je veux remercier Régine, Angélique et Marion qui ont fourni un effort tout particulier avec des horaires rallongés jusqu'aux vacances d'été, pour pallier l'absence de Denise en arrêt maladie. Merci à toutes les trois d'avoir accepté ce surcroît de travail pour que notre école continue à offrir l'ensemble des services et permettre aux parents de reprendre eux aussi le travail en mai. Notre secrétaire a continué à assurer sa mission en télétravail ainsi que Philippe dans les tâches qui lui incombent.

La rentrée n'est pas plus joyeuse avec la poursuite des contraintes sanitaires et de la vigilance attentats renforcée.

Pourtant les projets se poursuivent, la voirie près de la salle d'animation, bientôt le parking devrait faire l'objet de travaux d'aménagements. Les luminaires restants à remplacer par des appareillages led dans le village seront changés prochainement. L'école et la bibliothèque sont raccordées à la fibre comme la mairie précédemment. Les travaux pour le colombarium seront fait au printemps prochain. Le réseau d'égoûts à la Côte est en phase terminale, les personnes concernées auront deux années pour se raccorder à celui-ci.

Le conseil municipal commence à travailler sur le projet de rénovation de la salle d'animation, nous allons à la recherche de financements auprès des différents financeurs. Cette année compliquée par des dépenses supplémentaires dues à la covid 19 et des pertes de recettes importantes à cause des locations annulées.

Je suis à votre disposition ainsi que tous vos élus. Vous comprendrez que vu la situation actuelle, cette année **la cérémonie d'échanges des vœux n'aura pas lieu**. Faisons ensemble les efforts demandés pour réduire la propagation de ce virus, restons vigilants !

Tous mes vœux pour que cette nouvelle année vous apporte, santé, joie et bonheur pour vous et vos proches.

Votre Maire, Robert Flamand

BREVES DE CONSEILS

Au début de chaque réunion le procès verbal de la précédente réunion est lu et approuvé par la signature de chaque conseiller qui était présent.

Réunion du 24 janvier 2020

Absents : Merieux J. Crépiat A. France JM. Margotat L. Dejoin C.

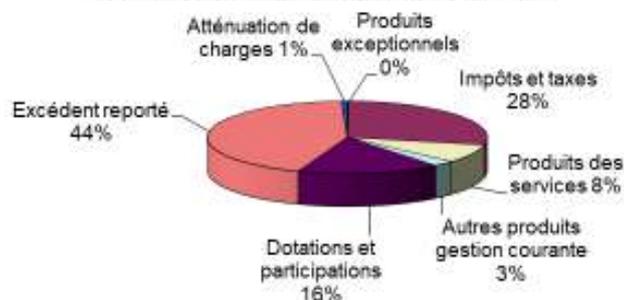
- Acceptation du devis de l'entreprise EUROVIA pour un montant de 43.675€ HT pour les travaux de voirie du Chemin des Écoliers.
- Les travaux de voirie Chemin de la Côte ont été réalisés par l'entreprise DELOMBRE suite aux travaux d'assainissement.
- Des panneaux de signalisation sont à acheter suite à la dénomination des voies, et en particulier des panneaux interdiction sauf riverains à mettre Chemin de la Côte.
- Avenant de transfert du cabinet BEMO Urba & Infra à DEDALE SCOP approuvé pour la poursuite de l'étude du PLU.
- Enquête publique sur le PLU ouverte du 18 février au 17 mars 2020.
- 10 maisons restent à raccorder au réseau assainissement à La Côte.
- Organisation des tours pour les Élections municipales du 15 mars 2020.

Réunion du 3 mars 2020

Absente : Reymond L.

- Présentation des comptes administratifs 2019, identiques aux comptes de gestion du Receveur municipal, pour la commune, le commerce et l'assainissement. Affectation des résultats.

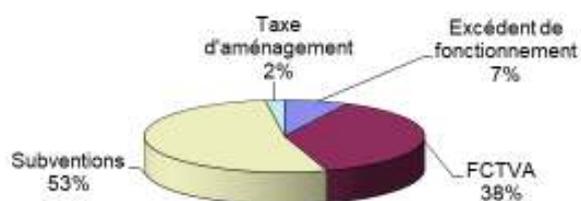
Recettes de fonctionnement réalisées



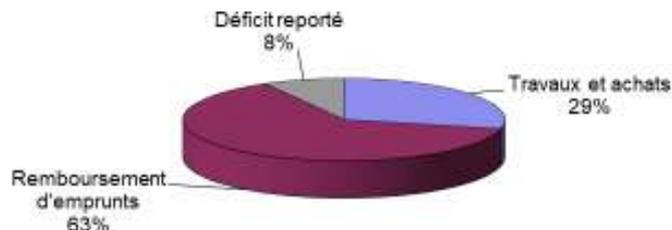
Dépenses de fonctionnement réalisées



Recettes d'investissement réalisées



Dépenses d'investissement réalisées



- Pas d'augmentation des taux d'imposition :
 - * Taxe d'habitation: 6,31 %
 - * Taxe Foncière Bâti : 8,28 %
 - * Taxe Foncière Non Bâti : 30,09 %
- Vote des budgets primitifs 2020 à l'unanimité :
 - * Commune : Fonctionnement : 628.644€ - Investissement : 422.173€
 - * Commerce : Fonctionnement : 7.462€ - Investissement : 6.396€
 - * Assainissement : Fonctionnement : 34.076€ - Investissement : 115.457€
- Pas de revalorisation des indemnités du maire et des adjoints au 01/01/20.

- Passage de la course cycliste Paris-Nice sur la RD 112 le 12/03/20.
- Remerciements du Maire aux membres Conseil Municipal pour leur assiduité et le travail réalisé tout au long du mandat.

Réunion du 26 mai 2020

- Installation du Conseil Municipal et élection du Maire et des 4 adjoints.
- La séance a été ouverte sous la présidence de FLAMAND Robert, maire sortant, qui après l'appel nominal a donné lecture des résultats constatés aux procès verbaux des élections et a déclaré installés : BOUCHARD Eric, CHALANDON Edith, ROLLAND Yann, MARGOTAT Lydie, PLOTON Laura, POYET Bruno, VERICEL Géraldine, FRANCE Jean-Marie, CHALLET Thierry, VIRICEL Christelle, VENET Marie-Louise, DEROSIER Philippe, CREPIAT Annie, FLAMAND Robert, GARDON François, dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux.
 - * Élection du Maire : Résultat du 1^{er} tour de scrutin :
FLAMAND Robert : 14 voix - BOUCHARD Eric : 1 voix.
M. FLAMAND Robert a été proclamé Maire et immédiatement installé.
 - * Élection des adjoints : Résultat du 1^{er} tour de scrutin :
1^{er} adjoint BOUCHARD Eric élu à 15 voix sur 15.
2^{ème} adjoint CREPIAT Annie élue à 14 voix sur 15.
3^{ème} adjoint GARDON François élu à 14 voix sur 15.
4^{ème} adjoint VIRICEL Christelle élue à 10 voix sur 15.
- Désignation des délégués aux syndicats intercommunaux et associations :
 - * Correspondant défense : DEROSIER P.
 - * SIEMLY : DEROSIER P. et BOUCHARD E. titulaires - CREPIAT A. suppléant.
 - * SIEL : ROLLAND Y. titulaire - CHALLET T. suppléant.
 - * CCAS : CREPIAT A., CHALANDON E., VENET M-L., VIRICEL C. + 4 habitants de Valeille.
 - * * CAO : BOUCHARD E., GARDON F., CREPIAT A. titulaires - POYET B., CHALLET T., DEROSIER P. suppléants.
- Désignation des commissions communales :
 - * Cimetière : DEROSIER P.
 - * Finances : FLAMAND R., BOUCHARD E., CREPIAT A., GARDON F., MARGOTAT L., FRANCE J-M.
 - * Voirie : GARDON F., POYET B., FRANCE J-M., CHALLET T., MARGOTAT L.
 - * Bâtiments : PLOTON L., VERICEL G., CHALANDON E., BOUCHARD E., CREPIAT A., FRANCE J-M.
 - * Communication - Patrimoine : PLOTON L., VENET M-L., MARGOTAT L., BOUCHARD E., FLAMAND R., CREPIAT A., VIRICEL C.
 - * Urbanisme : BOUCHARD E., ROLLAND Y., GARDON F., FLAMAND R., VIRICEL C., CREPIAT A.
 - * Fleurissement : CHALANDON E., MARGOTAT L., VENET M-L., CHALLET T., CREPIAT A., VERICEL G.
 - * MJC ULV : BOUCHARD E., MARGOTAT L.
 - * Affaires scolaires : CREPIAT A., VIRICEL C., FLAMAND R.
- Acceptation par le Conseil municipal de la gratuité du loyer et de la licence IV du commerce Le Valeille pour les mois d'avril, mai et juin 2020 suite à la fermeture des bars à cause du COVID-19.
- Gestes barrières mis en place à la réouverture de l'école suite au confinement. Repas froids servis à la cantine.

Réunion du 26 juin 2020

Absent : France JM.

- Trois jurés de la Cour d'Assises sont tirés au sort dans la liste électorale de Valeille.
- Information de l'augmentation du tarif des repas livrés à la cantine de Valeille par le lycée Ste Claire : 3,83€ au lieu de 3,55€.
Le Conseil Municipal fixe les tarifs cantine et garderie pour l'année scolaire 2020-2021 à :
- Repas adulte : 5,40€ - Repas enfant : 4,30€ - Repas enfant si réservation hors délai : 6,30€ - Repas fourni par les parents pour les enfants ayant un PAI pour problème alimentaire : 2€ - Garderie matin : 1€ - Garderie de 16h30 à 17h15 : 1€ - Garderie de 17h15 à 18h : 1€.
- Vote de virement de crédits pour procéder au remboursement des acomptes versés aux locataires des salles de Valeille qui ne sont plus louées depuis le confinement.
- Obligation d'inscrire au budget un montant de 2% des indemnités de fonction des élus, afin que ces derniers puissent bénéficier de jours de formation pendant le mandat.
- Accord du Conseil Municipal pour la signature d'une convention permettant une assistance technique en vue de la réalisation d'un diagnostic du système d'assainissement et d'un schéma directeur.
- Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID).
- Compte-rendu du Conseil d'école : 88 élèves inscrits à l'école pour la rentrée de septembre. Nouveau directeur : M. Damien BLOCQUAUX.
- La débroussailleuse est en panne et la réparation est trop importante.
Devis de l'entreprise SAS RAYMOND pour une reprise de 2.800€ et l'achat d'une débroussailleuse neuve de 17.785€ HT.
- Présentation des devis extension du réseau Eaux Usées à La Côte :
Entreprise DELOMBRE : 26.240,98€ HT - Entreprise NAULIN : 28.260€ HT.
- Travaux de curage de fossés à prévoir.
- Développement progressif par la CCFE de la collecte de proximité et de l'aménagement de points de regroupement dans les centre-bourgs avec des conteneurs enterrés ou semi-enterrés.
- Lecture d'un courrier du Département de la Loire qui se mobilise en faveur du tissu économique local et propose ainsi une enveloppe de 15 millions d'euros à la relance de l'activité économique, notamment dans les secteurs du bâtiments et des travaux publics.
- Décision du Conseil Municipal de demander une subvention pour le parking de la salle d'animation, dont le devis est estimé à 89.990€ HT.
- Projet du colombarium.
- Réflexion autour d'un projet de réfection de la salle d'animation.
- Installation de la fibre à l'école et à la bibliothèque le 10/07/2020.
- Décision du Conseil Municipal de prendre un avocat pour défendre les intérêts de la commune car la décision du permis d'aménager délivrée à M. DUPRE Gilles est attaquée par un cabinet d'avocats à la demande de M. et Mme CHETAÏLLE Marc.
- Rappel : les parents n'ont pas payé le transport scolaire pour le troisième trimestre de l'année scolaire 2019-2020.

Réunion du 24 juillet 2020

Absentes : Chalandon E. Margotat L.

- Demande du Maire au Conseil Municipal pour l'autoriser à ester en justice afin de défendre la commune dans l'affaire citée lors du précédent Conseil.
Maître Pierrick SALÉN, avocat en droit public, établira dans un premier temps un courrier de réponse au recours gracieux.

- Vote d'un virement de crédits suite à la dissolution de la Cuma d'assainissement du Forez et dans la perspective de l'achat de la nouvelle débroussailleuse.
- Décision du Conseil Municipal de solliciter le versement de fonds de concours par la CCFE pour les travaux d'aménagement du Chemin des Ecoliers.
Ce fonds de concours est en diminution et disparaîtra en 2022.
- Désignation d'un délégué titulaire, Mme VIRICEL Christelle, et d'un délégué suppléant, M. FLAMAND Robert, à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de Communes de Forez Est.
- Proposition de M. BOUCHARD Eric en qualité de commissaire titulaire et de Mme VENET Marie-Louise en qualité de commissaire suppléant pour la constitution de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID).
- Information du Maire concernant la création de 15 commissions thématiques au sein de la CCFE qui réuniront 15 élus communautaires et/ou municipaux.
- Horaires d'entrée et de sortie de l'école de Valeille identiques à l'année scolaire précédente.
- Accord des subventions pour l'aménagement du parking de la salle d'animation d'un montant de 17.998€ et pour l'aménagement d'un colombarium d'un montant de 3.597€.
- Suite de la réflexion autour de la réfection de la salle d'animation.
- Possibilité de demander des subventions à la Région pour des travaux effectués par des entreprises locales dont le siège est situé sur le territoire de Forez Est.
- Proposition de faire un bilan thermologique dans le bâtiment de la Maison des Associations.
- Passage de la commission fleurissement le 05/07/2020 et classement des maisons fleuries.

Réunion du 22 septembre 2020

Absents : Chalandon E. Margotat L. Rolland Y.

- Rappel des devis pour l'aménagement du colombarium.
Subvention accordée au titre de la DETR pour un montant de 3.597€.
- Décision que Mme Angélique PILON soit embauchée en CDI à compter du 03/11/20 après six ans de CCD.
- Consultation de 4 entreprises pour les travaux du parking de la salle d'animation : LACASSAGNE - EUROVIA - EIFFAGE - NAULIN.
- Consultation de 3 architectes pour la rénovation de la salle d'animation qui comprendra notamment un agrandissement pour un local de rangement et la création de WC extérieurs. Subventions possibles de la Région et du Département et demande auprès du SIEL pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle d'animation.
- Présentation de la demande de dérogation pour les modifications à apporter au PLU.
- Vol de quelques panneaux de signalisation donc commande à réaliser.

Réunion du 14 octobre 2020

Absentes : Chalandon E. Véricel G.

- Décision du Conseil Municipal de retenir l'entreprise EIFFAGE pour la réalisation des travaux du parking de la salle d'animation pour un devis de 68.928,50€ HT.
Rappel de la subvention de la DETR de 17.998€. Démarrage des travaux dès que la commune aura reçu l'accusé de réception du Département de la Loire.
- Décision du Conseil Municipal de retenir l'architecte Mme Marie BAUDET pour les travaux de rénovation et d'agrandissement de la salle d'animation.
Sollicitation d'une demande de subvention auprès de la Région au titre du plan de relance.
- Changement des luminaires dans la rue du Garollet, des projecteurs de l'église et des projecteurs du parking Marcel Michel.

La puissance des points lumineux sera diminuée et la maintenance sera moins chère.

Réunion du 11 décembre 2020

Absent : Néant

- Observation d'une minute de silence, en hommage à Samuel PATY, professeur d'histoire-géographie, assassiné.
- Décision du Conseil Municipal de ne pas changer les tarifs communaux pour l'année 2021.
- Décision du Conseil Municipal de recouvrer directement auprès des contribuables la contribution de la commune de Valeille au Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier, d'un montant de 2.309,51 €, pour l'année 2021.
- Acceptation par le Conseil municipal de la gratuité du loyer et de la licence IV du commerce Le Valeille pour deux mois suite à la fermeture des bars à cause du COVID-19.
- Acceptation du renouvellement de l'adhésion au service optionnel Pôle Santé au Travail, créé au sein du Centre de Gestion de la Loire, à compter du 1er janvier 2021, pour 3 ans, pour un montant de 94 € par agent et par an.
- Autorisation du Conseil Municipal de signer la convention d'adhésion à la pension Familiale animale et fourrière « Domaine des Mûriers » pour 2021, pour un montant forfaitaire de 0,44 € par habitant.
- Adoption à l'unanimité du rapport d'activité 2019 de la Communauté de Communes de Forez -Est.
- Autorisation du Conseil Municipal pour signer la convention d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement, proposée par le Département de la Loire.
- Décision du Conseil Municipal de demander une subvention, auprès du Département de la Loire, pour l'étude diagnostic assainissement de la station d'épuration, dont le devis est estimé à 25.000 € HT.
- Acceptation du Conseil Municipal de se grouper avec la commune de Saint Barthélemy Lestra, pour la passation d'un marché, pour le diagnostic et le schéma directeur d'assainissement.
- Présentation au Conseil Municipal du projet d'installation des panneaux photovoltaïques sur

Les élus de gauche à droite : Bruno POYET—Laura PLOTON—Jean-Marie FRANCE—Annie CREPIAT—Edith CHALANDON—Géraldine VERICEL—Christelle VIRICEL—Yann ROLLAND—Philippe DEROSIER—Robert FLAMAND—Thierry CHALLET—Lydie MARGOTAT—Éric BOUCHARD—François GARDON—Marie-Louise VENET



Zoom sur Les travaux 2020

Raccordement à la fibre à l'école et à la bibliothèque

En cette fin d'année, les bâtiments communaux qui sont potentiellement susceptibles de recevoir des équipements internet sont équipés de la fibre.



Chemin des Ecoliers - Parking salle animation

Le chemin des Ecoliers est terminé, le parking est en cours d'aménagement pour cette fin d'année.

Extension du réseau d'égoûts à la Côte

Les travaux d'égoûts sont achevés depuis fin novembre, les riverains concernés par cette dernière portion peuvent se raccorder, la date limite est fin novembre 2022.



Placard école

Un grand placard a été installé par les élus dans l'ancienne salle d'évolution devenue classe pour éviter d'ajouter des meubles tous les ans suite au manque de rangements.

Remplacement de potelets

Des potelets ont été remplacés par les élus, suite à la casse de certains. Un poteau de signalisation de voie prioritaire a été déplacé.

Décorations de Noël

Les conseillères municipales très investies dans la décoration de Noël. Les décorations sont fabriquées avec des produits recyclés.



Aire de covoiturage

Notre communauté de communes de Forez-Est a souhaité développer le covoiturage. Pour cela il fallait mettre en place des aires de covoiturage sur le territoire en privilégiant la proximité des axes les plus importants ! Vingt-six emplacements sont identifiés, qu'ils soient sauvages ou officiels. Notre commune fait partie des lieux, un panneau directionnel et un second pour le repérage sont installés, le parking devrait prochainement être aménagé avec à terme une borne de recharge pour véhicules électriques et peut-être pour les vélos un peu plus tard.

Aux abords de l'autoroute, des parkings de covoiturage existent déjà. Le dernier sera aménagé au nord de Balbigny pour remplacer le stationnement sauvage actuel. La région Auvergne Rhône Alpes a mis en place un site pour le covoiturage, <https://movici.auvergnerhonealpes.fr> la carte vous permet de repérer toutes les aires. L'appli vous permet de trouver des covoitureurs en temps réel, de payer en ligne et d'obtenir des justificatifs de trajets. D'autres applis existent également de type Blablacar ou autres.



FAITS ET MEFAITS

Nous souhaitons rappeler à la population que les habitants de la communauté de communes peuvent utiliser toutes les déchetteries du territoire Forez Est au nombre de cinq ! Il est interdit de jeter des objets ou pneus soit dans les fossés ou les chemins cachés : les déchetteries ont des plages horaires suffisamment importantes pour éviter ces dépôts sauvages. Un peu de respect des règles ne nuira à personne !!!



L'année dernière

La fin d'année scolaire a été très spéciale pour tous les élèves, en effet, après la fermeture des écoles, puis le confinement, il a fallu retourner en classe avec des règles bien particulières. Le lavage de mains est devenu un rituel, tout comme le respect des gestes barrières ou encore le fait d'écouter des professeurs masqués. Mais les enfants ont un pouvoir d'adaptation incroyable, ils ont en effet intégré toutes ces nouvelles consignes, et d'autres qui sont venues s'ajouter ensuite, avec une facilité déconcertante.



Cette année

Pour cette rentrée 2020/2021, de nouvelles consignes sont entrées en vigueur et les élèves se sont encore adaptés, ce qui a permis à chacun de retrouver un cadre et des conditions favorables aux apprentissages.

Les 88 enfants sont répartis en 4 classes :

- 24 élèves en Maternelle avec Mme Boiron qui est épaulée par Mmes Reynaud et Pilon (ATSEM),
- 22 élèves en Grande Section, CP et CE1 dans la classe de Mme Badaroux (complétée le vendredi par Mme Farissier) avec l'aide de Mmes Cizeron et Dessertine (ATSEM),
- 20 élèves dans la classe des CE2-CM1 de Mr Blocquaux (remplacé le mardi par Mme Alliol),
- 22 élèves en CM1-CM2 avec Mme Bruyère (complétée par Mme Alliol, le vendredi).

Il est à noter que cette équipe pédagogique est renforcée par Mme Lascioli (enseignante remplaçante) et Mmes Baligand, Jaricot et Lathuillière AESH (Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap).

La direction est assurée cette année par M. Blocquaux, qui est déchargé le mardi.

Projets

Il est bien compliqué de parler de projets tant la situation est incertaine, mais les enseignants ont quand même l'intention de garder la dynamique de l'école et de mener à bien quelques actions.

Il est ainsi prévu dans l'année, d'emmener les élèves au cinéma, des contacts ont été pris avec le CinéFeurs.

Un projet en collaboration avec les Jeunes Agriculteurs de la Loire a été mis en place pour une intervention en classe sur le parcours du lait afin de valoriser les échanges avec les acteurs locaux.

Fonctionnement du périscolaire

Cette année encore, la garderie du matin est proposée à partir de 7h30.

La municipalité a mis en place depuis plusieurs années une navette qui, le matin, va chercher chez eux des élèves et les ramène le soir au même endroit (les tarifs et les conditions sont disponibles en Mairie).

Les repas de la cantine sont élaborés par le lycée Sainte Claire à Sury le Comtal, ils sont livrés à l'école, le service étant assuré par les atsem.



CPE

Grâce au Conseil des Parents d'Elèves, que l'équipe pédagogique remercie pour son investissement, l'école améliore jour après jour ses équipements. Ainsi après avoir offert un préau aux enfants, des tables de ping-pong pour les grands, des vélos pour les plus petits, des vidéoprojecteurs pour chaque classe, ils ont investi dans de nombreux jeux de classe.

Bien que les grandes animations devraient être abandonnées cette année, il faudra se mobiliser sur les petites opérations, qui permettront d'améliorer encore les conditions d'apprentissage des élèves.

Le conseil des parents d'élèves

Comme chaque année, le CPE organise des manifestations pour améliorer le quotidien des élèves tout en animant la vie du village.

NOEL 2019 : Le père Noël est passé dans les classes pour offrir les cadeaux puis les enfants ont assisté au spectacle « Pipo et Costo ». La matinée s'est terminée par un repas de fête tous ensemble.

CARNAVAL - 15 Février 2020

Sous le soleil et dans une ambiance espagnole les zorros et danseuses de flamenco ont organisé le traditionnel défilé du bonhomme carnaval dans les rues du village. Après son embrasement, les enfants et parents déguisés ont continué la soirée par un repas dansant.

Un concours du meilleur déguisement a permis de récompenser les plus originaux.



LE TIR AUX PIGEONS -

Du fait de la crise sanitaire, notre traditionnel Tir aux pigeons n'a pu avoir lieu mais ce n'est que partie remise.

VENTE DE FLEURS 16 mai 2020

En respectant les règles sanitaires et en faisant de la livraison à domicile, notre marché aux fleurs a lui bien pu avoir lieu et avec cette année une recette record.

Merci à tous les valeillois pour leur implication.

Ces manifestations permettent de financer les sorties, les rencontres avec des intervenants externes.

Le CPE participe à toutes les initiatives proposées aux élèves comme les correspondants en CE ou les stages de rugby.

Dates des manifestations à venir si les mesures sanitaires le permettent

Carnaval : Février 2021

Tir aux pigeons : Samedi 10 avril et dimanche 11 avril 2021

Vente de fleurs et Portes ouvertes : Mai 2021

Président : Laurent Despinasse

Vice-Président : Joris Coffy

Trésorier : Anthony Magand

Trésorière Adjointe : Mélanie Besson

Secrétaire : Marie Louise Venet

Secrétaire adjointe : Sandra Raymond

Membres :

Claudine Arquillere, Yoann Charbonnier, Yannick

Conzimu, Catherine Crépiat Clément Delphon,

Juliette Mure, Ludovic Ploton, Aurélien Raymond,

Sébastien Raymond, Romaric Roche, Loic

Schumacher, Dorine Thollot-Dechenne, Aurélie

Vanhille, Géraldine Vericel

Nous remercions toutes les personnes ayant apporté leur aide au CPE au cours de l'année.

REGARD SUR NOTRE EPICERIE



Interview (octobre 2020)

Epicerie « Le Valeille »

Tout d'abord, peux-tu te présenter pour ceux qui ne te connaissent pas encore ?

Je m'appelle Patrice GUILLOT, j'ai 50 ans et j'habite sur les hauteurs de Valeille.

Quand, comment, et pourquoi as-tu eu l'idée d'ouvrir une épicerie sur Valeille ?

L'occasion s'est présentée à moi lorsque j'ai lu un article de presse qui stipulait que l'épicerie de Valeille était à reprendre. Ensuite, je me suis renseigné en mairie. En pleine reconversion professionnelle, je me suis lancé dans cette aventure. Ce qui m'a aidé dans ce projet, c'est ma compagne qui travaillait dans un commerce. Depuis le 2 novembre 2013, je suis gérant de l'épicerie.

Quels sont les différents rayons et services que propose l'épicerie « Le Valeille » ?

Au rayon boulangerie/pâtisserie, on trouve le pain, la viennoiserie, les gâteaux (poirier, framboisier, chocolat...), les tartes, les pâtés, les pizzas, les quiches.



Le rayon boucherie et charcuterie propose de la rilette ; du pâté ; du boudin ; du saucisson sec ou à cuire ; des saucisses ; du jambon vieux, sec ou blanc.



Pour les amateurs de fromage, je vends aussi bien du blanc que du sec, du fromage de vache que du chèvre.

L'étale des fruits et légumes présente des produits de saison.



Au rayon épicerie, les aliments de première nécessité sont présents : sucre, farine, confiserie, chocolat, café /thé /cacao, conserves, huile, vinaigre, riz, pâtes alimentaires, boissons...

J'ai également un rayon de produits frais en libre-service (yaourts, fromages, beurre, crème, compote...) ainsi que des produits surgelés.



La clientèle peut également acheter des articles pour l'hygiène ou l'entretien.



En complément, je propose également la vente du journal « La Tribune, Le Progrès » ainsi que des timbres-poste.



Concernant les produits frais comment sont-ils choisis ? Sont-ils issus de la filière locale ?

Souhaitant servir des produits issus de la filière courte et de qualité, à ma clientèle, je me suis orienté vers des professionnels locaux.

M. REYNAUD, producteur sur Valeille, livre les légumes.

Les œufs proviennent également de Valeille, de la ferme SURGEY.

Tout le rayon boulangerie/pâtisserie est approvisionné par un boulanger de Feurs, M. FERRET. *Si vous souhaitez organiser un anniversaire, une soirée, un repas festif... n'hésitez pas à passer commande pour des plaques de pizzas, de quiches, de tartes ; des gâteaux ; des choux garnis ; des pains spéciaux...*

Pour les fromages, je me sers à la « Ferme du Ptit Foin » chez M. MICHEL, à Virigneux.

La Salaison des Royats à St Georges Hauteville fabrique une gamme complète de produits charcutiers. *D'ailleurs, mes clients peuvent commander de la viande en vrac selon leurs besoins.*

Les pommes de terre viennent de la ferme CAMBRAY, à St Laurent la Conche.

Le miel est produit à St Didier sur Rochefort.

La tapenade et les olives sont issus de Nyons, où est originaire ma compagne.

Quant au vin, que ce soit pour l'épicerie ou pour le bar, il est achalandé par M. VIRICEL de Grézieux le Marché.

Quels sont les produits phares de l'épicerie que tu veux mettre en avant ?

Les produits phares, dont je suis fier sont les fromages et ceux issus de la charcuterie. En effet, ils sont excellents et sont des valeurs sûres pour mes clients. Ils sont 100 % faits artisanalement et localement.

Selon la saison, la salaison propose : en hiver des saucisses

de choux, du boudin, des tripes... et pour l'été, moment des barbecues, on trouve les merguez, les saucisses, les chipolatas...

Comment se sont déroulés les presque deux mois de confinement ?

Avec le bar fermé, j'ai eu peur de perdre des clients mais par surprise l'épicerie a eu beaucoup de succès. Les gens ont privilégié le commerce de proximité et donc une nouvelle clientèle est venue au magasin.

As-tu fait des livraisons à domicile ?

Pendant le confinement non ; mais occasionnellement, je peux être amené à livrer à domicile pour rendre service à des personnes seules et isolées qui ne peuvent pas se déplacer.

Penses-tu avoir réussi à séduire de nouveaux clients ?

Le confinement a permis à des personnes de découvrir l'épicerie et à fidéliser certains clients.

Quel est ton produit préféré de l'épicerie ?

Sans hésitation, le gâteau royal au chocolat : il est léger et croustillant. C'est un vrai régal ! Je le conseille !



Maintenant, si nous parlions du bar. Pour toi, qu'est-ce qu'évoque un bar affilié à une épicerie ?

Le bar est un service supplémentaire et complémentaire à l'épicerie. C'est un lieu de rencontre, de convivialité et d'échange.

Je sers aussi bien des cafés, des sirops, des jus de fruits que du vin ou des apéritifs.

Dans la partie bar, un coin est dédié aux lecteurs : ils peuvent trouver des livres.

Quelle ambiance règne-t-il au sein de l'épicerie ?

Au sein de l'épicerie, il règne une très bonne ambiance ; c'est convivial.

J'ai établi de bonnes relations avec mes clients. J'essaie de faire tout mon possible pour répondre à leurs demandes : si un produit n'existe pas en rayon, je fais de mon mieux pour le trouver chez un grossiste.

L'épicerie est aussi un lieu de communication avec les habitants du village : une zone d'affichage permet aux particuliers et aux associations d'informer, d'annoncer des événements...

L'épicerie offre également, un terrain de boules extérieur accessible aux clients. *En été, après une bonne partie de pétanque, glaces et boissons (bières, panachés...) peuvent être consommées sur place !*

Que préfères-tu dans ton métier ? As-tu des projets pour l'épicerie/bar ?

Ce que j'aime le plus c'est d'échanger avec les clients et de répondre à leurs besoins.

Pour l'année à venir, j'envisage de reconduire le concours de pétanque fin juin/début juillet selon les conditions sanitaires.

Je remercie tous mes clients pour la confiance qu'ils m'accordent et leur participation à la vie du village !



Pour les fêtes de fin et de début d'année, pensez à commander les bûches et les galettes des rois !





S.A.S. RAYMOND
Ventes - Réparations - Machines Agricoles
Matériels d'Elevages

94 Chemin des Artisans - 42110 Valeille
Tél. 04 77 28 92 53 - Fax 04 77 28 97 79 Port 06 83 84 10 83
E-mail : raymondsas@laposte.net



SELARL SOUVIGNET GROS
CABINET INFIRMIER VALEILLE

SOINS A DOMICILE ET AU CABINET
SUR RENDEZ-VOUS
04 77 26 30 39

MELANIE SOUVIGNET GORADE
06 74 81 97 08
AGNES BRUC
06 59 34 75 65

CABINET INFIRMIER VALEILLE
04 77 26 30 39

BLANC Jemisson
06-70-50-27-30

THOLOLOT DECHENE Sylvain
07-77-46-23-06



Donzy Paysage

Paysagistes.

- Entretien (taille, tonte, élagage)
- Pavage, dallage
- Clôture
- Aménagement extérieur
- Enrochement
- Petite maçonnerie (muret, seuil et pilier de portail)

Donzy.paysage@gmail.fr
Le Dachon
42110 Salt en Donzy

Devis gratuit!

CHAUFFAGE - PLOMBERIE - ZINGUERIE
depuis 1952 **Energies renouvelables**

LORNAGE Frères

42140 VIRICELLES
E-mail : sarl.lornage@wanadoo.fr
Tél. 04 77 94 40 75
www.sarl-lornage.fr

Le Centre Communal d'Action Sociale

Suite aux élections municipales du 15 mars, un nouveau CCAS a été mis en place.

Le CCAS a pour mission :

- Amener une action de prévention sociale au sein de la commune en liaison avec les institutions publiques et privées
- Animer des activités sociales.

Il est composé :

- * d'un président : le maire de la commune : M. FLAMAND Robert
- * de quatre membres élus par le conseil municipal en son sein :
- CHALANDON Edith - VENET Marie-Louise - VIRICEL Christelle - CREPIAT Annie
- * de quatre membres extérieurs au conseil municipal et habitant la commune :
- BLANCHON Denise, Vice-Présidente - MOULIN Marie-Pierre - HOSTIN Marc - MARGOTAT Laurent

Certaines décisions de portée générale sont communicables et d'autres décisions individuelles ne sont pas communicables.

La confidentialité est de rigueur pour les membres du CCAS.

Pour cette année 2020, toutes les manifestations ont été annulées pour cause COVID-19.

Pas de vide grenier, pas de jeudi-détente, pas de repas annuel. Seuls les bons de fin d'année ont été distribués aux personnes de plus de 70 ans.

Un transport qui peut être utile à tous :

le Département met en place une ligne M319 tous les mardis matin : St Cyr les Vignes - Valeille - Feurs :

Til de la Loire

P319

SAINT-CYR-LES-VIGNES
FEURS

Laissez-vous transporter sur nos lignes de proximité

2€
le trajet

VOTRE TRANSPORTEUR

KEOUS PAYS DU FOREZ
MEXIMIEUX
42130 MONTVERDUN
TÉL. 04 77 97 42 97

Transports Interurbains de la Loire
LIGNES DE PROXIMITÉ
Horaires applicables du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2024

Til de la Loire

Le Département de la Loire
La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Loire

LIGNE **P319** SAINT-CYR-LES-VIGNES ↔ FEURS

Til de la Loire

ALLER (1)

COMMUNES	POINTS D'ARRÊTS	Mardi
SAINT-CYR-LES-VIGNES	Bourg	8.00
SAINT-CYR-LES-VIGNES	RD 10 La Verne	8.10
VALEILLE	Boissières RD 10	8.12
VALEILLE	Eglise	8.13
FEURS	Place du Comice	8.20

(1) | circule toute l'année sauf les jours fériés

RETOUR (1)

COMMUNES	POINTS D'ARRÊTS	Mardi
FEURS	Place du comice	10.45
VALEILLE	Eglise	10.55
VALEILLE	Boissières RD 10	10.56
SAINT-CYR-LES-VIGNES	RD 10 La Verne	10.58
SAINT-CYR-LES-VIGNES	Bourg	11.05

Infos horaires sur www.loire.fr

Horaires applicables du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2024

FNACA

Comme beaucoup d'associations, la Fnaca a été obligée d'annuler toutes ses manifestations à cause de l'épidémie covid : Journée du souvenir 19 Mars, 8 Mai à notre grand regret.

Merci à la municipalité d'avoir fleuri le monument aux morts en notre absence.

La section Fnaca Valeille St Cyr Salt a perdu en juillet deux amis : Paul Rocher, Lucien Vial, deux membres très actifs au sein de notre association.

Notre concours de belote a bien eu lieu : 110 doublettes. Merci à toutes les personnes présentes.

La section n'organisera plus de concours. Nous en sommes désolés.

Lors de la cérémonie du 11 novembre à Valeille, Mrs Maxime Delorme & Daniel Desbois ont reçu la croix du combattant.

Un calendrier des manifestations 2021 a été établi en espérant le maintenir :

- 19 Mars à Valeille le 21
- 8 Mai à St Cyr le 9
- le 11 Novembre à Salt le 14
- Notre Assemblée Générale le 22 Octobre à Valeille
- La journée pétanque le 3 Septembre à Valeille
- Prés congrès à Pouilly/Charlieu le 24 Mars
- Congrès à Roanne le 29 Avril



La section remercie Monsieur le Maire & ses conseillers pour leur soutien à notre association.

La Fnaca vous souhaite de joyeuses fêtes avec vos familles.

Bonne Année

Le Président Daniel Desbois

■ La Ludothèque communautaire près de chez vous

La Ludothèque, gérée par la Communauté de Communes de Forez-Est, est un service permettant aux usagers de jouer sur place mais aussi d'emprunter des jeux et jouets, destinés à un public de tout âge, adultes compris. Pour cela, elle effectue des itinérances dans les communes de Forez-Est.

Lors de la crise sanitaire, la ludothèque a dû s'adapter : les séances de jeux sur place n'ont plus lieu.

Hors période de confinement, vous pouvez emprunter des jeux et jouets lors des visites de la « Ludo'mobile » dans vos communes : 1 jeu / personne pour une période allant de 1 à 4 semaines (cotisation annuelle de 6 € / personne pour les habitants du territoire).

Attention, pendant le confinement, il n'y a plus d'itinérances, mais un système de « drive » est mis en place pour les particuliers et pour les structures petites enfance et les services communaux comme les écoles, pour vous permettre de venir récupérer des jeux. Pour cela, il suffit de réserver vos jeux via le catalogue en ligne sur www.forez-est.fr

Si vous n'êtes pas encore adhérents, renseignez-vous au préalable sur la marche à suivre par téléphone ou par mail.

Tél : 09 71 00 49 85 / 06 47 36 33 28 - Courriel : ludothèque@forez-est.fr

Ludothèque communautaire, Allée du parc – 42110 FEURS (au-dessus de la piscine Forez Aquatic)

Le service devant constamment s'adapter à la crise sanitaire, n'hésitez pas à appeler la ludothèque pour vous renseigner.

Nouveau : Réservez toute l'année vos jeux en ligne sur www.forez-est.fr



De nouveaux élus à la Communauté de Communes de Forez-Est



Le conseil communautaire est constitué d'élus de chacune des 42



communes composants Forez-Est, au prorata de leur population. Le Conseil communautaire doit lui-même élire en son sein un Bureau communautaire, composé d'un Président et de Vice-Présidents.

Les élections municipales ayant été ajournées à cause du contexte sanitaire et donc le Conseil communautaire étant incomplet, ces élections avaient dû être repoussées.

Le 10 juillet dernier, le nouveau Bureau communautaire a enfin pu être élu. Il est constitué d'un Président : Jean-Pierre TAITE, maire de Feurs et de 15 Vice-Présidents :



Des commissions thématiques, composées d'élus municipaux des 42 communes ont ensuite été mises en place. Elles permettent aux élus d'échanger et de faire des propositions au sujet des différents projets de la communauté de communes.

Il est en effet important que les communes soient impliquées dans la vie de la Communauté de Communes de Forez-Est, car celle-ci gère nombre de services rendus au quotidien aux 63 000 habitants de ses 42 communes :

- Déchets : collecte des déchets, tri sélectif, 5 déchèteries,
- Emploi-Insertion : 4 Points rencontre Emploi (PRE), 1 espace France Services
- Petite enfance : 5 crèches, 4 Relais Information Accueil Petite Enfance (RIAPE)
- Loisirs : la piscine Forez Aquatic à Feurs, 1 ludothèque itinérante
- Tourisme : 4 bureaux d'information touristique
- Culture : 3 musées subventionnées, des actions culturelles
- Santé : 2 maisons de santé
- Urbanisme : Instruction de vos dossiers d'urbanisme (à déposer auprès de votre mairie)
- Economie : gestion de 35 zones d'activités économiques, 1 aire d'accueil des gens du voyage

Plus de renseignements : www.forez-est.fr

Découvrez la page Facebook de la communauté de communes pour être informés de son actualité !

■ Gestion des déchets : 30 centimes / jour / personne !

La gestion des déchets coûte 30 centimes par jour et par habitant à la Communauté de Communes de Forez-Est.



● Vos déchets sont ramassés et traités dans des centres spécialisés



● Vos emballages, vos papiers et votre verre sont ramassés et recyclés



● Vos bacs de ramassage vous sont offerts



● Vous avez accès gratuitement aux déchèteries de Forez-Est

Le saviez-vous ?

L'Etat a mis en place la **Taxe Générale des Activités Polluantes (TGAP)**.

Cette taxe va augmenter progressivement de 282 % jusqu'en 2025.

Cette augmentation, imposée par l'Etat, entrainera **une augmentation importante des redevances ou taxes sur les ordures ménagères si nous ne réduisons pas suffisamment le volume de nos déchets.**

De nouveaux horaires pour les 5 déchèteries de Forez-Est à partir du 1^{er} janvier 2021

Afin d'améliorer le service, les horaires des déchèteries vont évoluer :

- Hausse de l'amplitude horaire d'ouverture
- Ouverture en continu les samedis
- Ouverture plus tôt le matin

Horaire des 5 déchèteries de Forez-est à partir du 1^{er} janvier 2021

Lundi : 14h00-17h30

Du mardi au vendredi : 8h30-12h00 / 14h00-17h30

Samedi : 08h30-17h30 (sans interruption)

Attention, la déchèterie de Panissières est fermée les mardis matin, mercredis matin et jeudis matin.

LA FIBRE OPTIQUE

Pour les personnes qui n'ont pas fait la démarche, ne tardez pas trop pour demander le boîtier, même si vous ne prenez pas d'opérateur internet dans l'immédiat. Pour les personnes qui n'ont pas internet et qui ne peuvent se faire aider, adressez-vous à la mairie.

LA FIBRE CHEZ MOI !

VOTRE CONNEXION INTERNET JUSQU'À 1 GIGA*

Roannais - Plaine du Forez - Monts du Lyonnais - Pilat - Haut-Foréz...

1

*Ma commune est éligible
à la fibre publique THD42.*

2

*Je demande l'installation
gratuite d'une prise
spéciale sur le site Internet*

thd42.fr⁽¹⁾

3

*Ma prise est posée.
Je peux alors choisir
mon fournisseur
d'accès Internet.*

Un programme porté par

 **territoire
d'énergie**
LOIRE - SIEL

04 77 430 855

Prix d'un appel local

INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT
fibre
THD42



⁽¹⁾ Y compris lorsque les fournisseurs d'accès sont présents sur le secteur. La pose d'une prise demandée sur thd42.fr est gérée par le SIEL-TE avec des entreprises locales habilitées. Uniquement pour les bâtiments existants (hors immeubles) recensés entre 2013 et 2018. Depuis le 1^{er} janvier 2019, le raccordement des nouvelles constructions est soumis à un règlement forfaitaire.

SIEL-TE 2019 Service communication - la bible

* 1 giga bit par seconde = 1 000 Mbits

Des aides pour votre logement

Votre Communauté de Communes de Forez-Est subventionne certains travaux à hauteur de :

- ◇ 500 à 750 € pour les projets d'isolation en fonction du bouquet de travaux réalisé et des critères techniques retenus. Cette aide est bonifiée d'une enveloppe régionale équivalente ;
- ◇ 750 € pour les projets d'adaptation des logements à la perte d'autonomie.

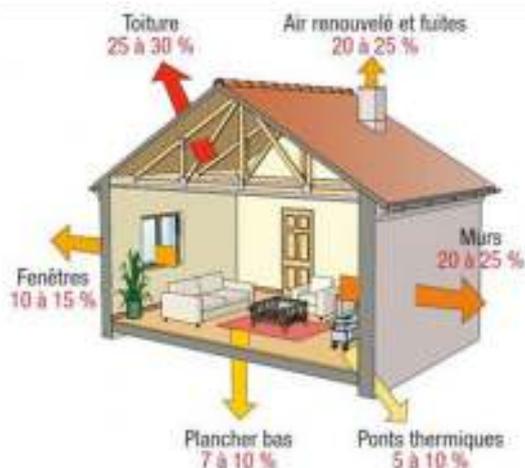
Vous pouvez percevoir des aides pour deux types de travaux, dans le cadre du « Programme d'Intérêt Général Départemental », en partenariat avec la Communauté de Communes de Forez-Est et / ou du dispositif de « Bonus Performance Energétique », porté par l'intercommunalité en partenariat avec la Région Auvergne Rhône-Alpes.

- **« Economie d'énergie »** pour les travaux d'isolation de toiture / combles, des murs, du plancher, changement de fenêtres, de changement / installation de chaudière, VMC – Pour tout public (éligible ANAH ou non) : propriétaires de logements à usage **d'habitation principale** avec une obligation de **gain énergétique** au moins supérieure 25 % après travaux.

Renseignements : Rénov'actions 42 : 04 77 41 41 25
Permanences locales (sur rendez-vous).
Informations : www.renovactions42.org

- **« Autonomie »** pour les travaux d'adaptation des logements au vieillissement, au handicap – **dédiée uniquement au public « éligible ANAH »** (Agence Nationale de l'Habitat)

Renseignements : SOLIHA (permanences locales).
Vous pouvez les joindre aux Maisons Départementales de l'Habitat :



A MONTBRISON, pour les Communes de Forez-Est hors Canton du Coteau

53 rue de la République 42600 Montbrison
 Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, sauf le jeudi après-midi.
 Tél. 04 77 59 96 50 – Mail : mdhl@loire.fr

A ROANNE, pour les Communes du Nord de Forez-Est - du Canton du Coteau

5 rue Brison 42300 Roanne
 Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, sauf le jeudi après-midi.
 Tél. 04 77 78 39 94 – Mail : mdhl@loire.fr

Les Permanences Habitat sur Forez-Est (en plus des permanences aux Maisons Départementales de l'Habitat) :

Permanences PIG - SOLIHA	à Montrond les Bains - Mairie - de 10h à 12 h	1er mercredi du mois
	à Feurs - Salle du PRE de 10h à 12 h	3ème mercredi du mois
Permanences ALEC42 RENOV'ACTION 42 04 77 41 41 25	à Balbigny- Mairie - de 9h à 12h	2ème mardi du mois
	à St Barthélémy Lestra - Mairie - de 14h à 17h	2ème mardi du mois
	à Montrond les Bains - Mairie de 9h à 12h	3ème mercredi du mois
	à Feurs - Salle du PRE de 14h à 17h	3ème mercredi du mois

Les jeunes de Valeille

Malgré cette année très particulière, nous avons été très satisfaits de nos ventes de brioches, celles-ci commandées à notre épicerie du village. Cette vente a pu se faire avec l'accord de monsieur le Maire. Nous tenons à le remercier. Cette réussite est due à la participation active des Valeillois que nous remercions également.

En espérant qu'en 2021 nous allons pouvoir passer pour le brin de muguet pour le 1^{er} mai.



CENTRE DE LOISIRS

Cette année a été une année particulière avec la crise sanitaire.

Familles Rurales Saint Martin Saint Barthélémy Lestra a tenu à ouvrir son centre de loisirs et a mis en place une procédure sanitaire importante pour pouvoir accueillir les enfants.

Le centre de loisirs a ainsi ouvert ses portes lors des vacances de février, les 15 premiers jours des vacances d'été ainsi que pour les vacances de la Toussaint.

Nous avons opté pour des inscriptions sur une semaine complète ce qui nous permet de mettre en place un projet pédagogique.

Nous remercions sincèrement les bénévoles de l'association, les salariés ainsi que les Mairies qui nous ont soutenus pour effectuer ces ouvertures.

Le soutien de notre Fédération a également été précieux pour le recrutement des équipes lors du confinement.

REMERCIEMENTS :

Après 6 années, avec l'aide de Céline et de Fabrice, à organiser l'ouverture du centre de loisirs à chaque période de vacances scolaires, Nancy a décidé de « passer le flambeau » à 2 nouvelles recrues.

Tous les membres de l'association, les parents, les enfants et le personnel d'animation remercient grandement Nancy pour son énergie et le travail qu'elle a fourni pendant ces années.

Nancy reste néanmoins membre de Familles Rurales et accompagnera Gwendoline EDOIRE (nouvelle trésorière qui remplacera Céline TISSEUR) et Aurélie BASTIDE dans leurs nouvelles fonctions. Nous les remercions d'être venues renforcer l'équipe afin de faire perdurer cette belle association.

Composition de la nouvelle équipe de bénévoles du centre de loisirs : Céline TISSEUR, Fabrice YVOREL, Gwendoline EDOIRE et Aurélie BASTIDE



LE FLEURISSEMENT

La commission fleurissement est composée de cinq membres du conseil municipal : Venet Marie-Louise, Margotat Lydie, Véricel Géraldine, Chalandon Edith, Crépiat Annie.

La commission a visité seize maisons le dimanche 5 juillet et en a retenu douze pour le concours communal :

- 1^{er} Mme et M. VIRICEL Claude
- 2^{ème} Mme et M. PRADIER Damien
- 3^{ème} Mme et M. PERRIER Daniel
- 4^{ème} Mme et M. GARDON Alain



Autres maisons primées par ordre alphabétique :

Mme et M. CHARBONNIER Patrick - Mme et M. CONZIMU Yannick - Mme et M. DUFFIEUX René - Mme JINLACK Sylvie - Mme et M. MARGOTAT Laurent - Mme et M. NOTIN Christian - Mme PILON Chantal pour le fleurissement du parvis de la Mairie - Mme et M. REYNAUD Michel - Mme VACHERON Lucienne - Mme VIALLY Marie-Pierre

La commission du conseil départemental est passée le 10 septembre dans le cadre

« Fleurir la Loire » pour primer les plus belles communes fleuries de la Loire.



Les inscriptions pour le fleurissement communal peuvent se faire sur le site internet : <https://valeille.fr/>

Inscrivez-vous dès maintenant, nous vous communiquerons la date de passage en juin 2021. Si vous n'avez pas internet, téléphoner ou passer en mairie, pour vous inscrire.



Des nouvelles de notre MJC !!



Malgré les mesures sanitaires, les adhérents de notre MJC sont revenus prudents mais avec joie en septembre, d'autres ont préféré faire une pause, ce qu'on peut comprendre.

La dernière saison nous a laissé sur notre faim mais de nouvelles activités ont commencé : l'initiation à la programmation et le Hip-hop pour les jeunes, le badminton pour tous !

Les consignes sanitaires imposent quelques règles mais à travers les activités les adhérents maintiennent les liens entre eux, ce qui semble particulièrement important en cette période.

Nous espérons bien retrouver nos rendez-vous : représentations de théâtre, marche et galas ... mais à cette heure il est bien difficile de se projeter au-delà de quelques semaines.

Si vous venez d'arriver sur la commune ou ses environs, n'hésitez pas à nous rejoindre, vous y trouverez un bon moyen de participer et de vous investir à la vie culturelle, sportive et sociale de nos villages. Une équipe de bénévoles et de salariés vous accueillera avec plaisir !

Prenez soin de vous et de votre entourage.

Claude, Cloé

Renseignements :

<http://www.mjc-ulv>.



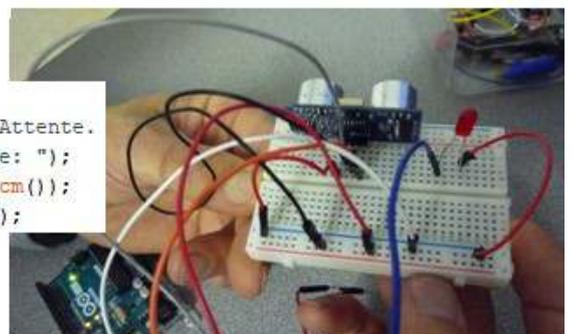
Le badminton sur son terrain



Le groupe de Hip-hop sur son parquet

Le câblage d'un télémètre à la programmation

```
void loop() {  
  delay(100);           // Attente.  
  Serial.print("Distance: ");  
  distance=(sonar.ping_cm());  
  Serial.print(distance);  
}
```



Bienvenue aux nouveaux Valeillois

CHILLET Jean-Pierre et SEON Elodie
CLAPEYRON Nadège
DANTHU Philippe
DAVIES Mark et FRANCOIS Laurence
MOUTARI AHOUMAT Alkassoum et Anaïs
NALLET Jocelyn et CONARD Laura
PRUDHOMME Patrice et JOASSARD Monique
RICHARD Jérémy et NOTIN Amandine

Rue du Garollet
Chemin du Moulin
Route de Salt
Rue de la Mairie
Chemin de la Vignaude
Chemin de la Vignaude
Lotissement La Citadelle
Chemin de la Vignaude

Naissances



Alice ARQUILLIERE
Eugénie PERRET
Ninon POYET
Alicia ROLLAND
Raphaël BESSON

18/06/2020
16/07/2020
30/06/2020
09/08/2020
22/10/2020

Alice
ARQUILLIERE

Ninon
POYET





Eugénie
PERRET



Alicia
ROLLAND

Mariages

Mathilde HOSTIN et Paul PUPIER

01/02/2020

Coralie TONY et Anthony BOYER

11/07/2020

Mélanie BARONNIER et Florian GARDON

18/07/2020

Carole DREVET et Richard NOTIN

12/09/2020



Florian et Mélanie



Mathilde et Paul



Carole et Richard

Décès

Marguerite MATHEVET épouse HEDIRIAN

30/08/2019

Gabrielle FRANCE veuve PERRIER

16/01/2020

Philippe BESSON

04/03/2020

Catherine SANCHEZ veuve DAL ZOTTO

22/06/2020

Jacques DAL ZOTTO

10/09/2020

Claude FAYE

02/11/2020

Mairie

Heures d'ouverture : SEMAINES PAIRES : mardi de 13h à 16h - jeudi de 9h à 12h - samedi de 9h à 12h
SEMAINES IMPAIRES : lundi de 8h à 11h - mardi de 13h à 16h - jeudi de 9h à 12h
Permanence de Monsieur le Maire : sur rendez-vous
Téléphone : 04.77.28.93.64 ou 04.77.26.71.04 - Email : mairie.vaille@wanadoo.fr
Site internet : <https://vaille.fr/>

Salle d'animation

	Pour les Vailleillois	Personnes extérieures
Apéritif	50 €	/
Soirée privée, mariage, ...	170 €	410 €
		Lav. salle compris
Concours de belote, loto, ...	51 €	102 €
Bal	244 €	/
Caution	80 €	160 €
Caution lavage grande salle	75 €	/
Lavage grande salle	75 €	/

Maison des Associations

Location de la salle réservée
aux habitants de Vaille

Apéritifs	40 €
Réunion familiale	80 €
Caution réservation	80 €
Salle des jeunes	25 €
Caution nettoyage	50 €

Bibliothèque

Ouverte tous les mardis de 16h00 à 18h00
Inscription et prêt gratuits

Recensement population

Suite au
recensement de la
population, la
commune de
Vaille compte
685 habitants

Ecole

Directeur : M. BLOCQUAUX Damien
Tél : 04.77.28.98.03

Boîte aux lettres

Il est rappelé à tous les habitants, la
nécessité d'inscrire le **nom et prénom**
sur votre boîte aux lettres.

Garderie scolaire - Cantine

Garderie à partir de 7h30 : 1,00 €
Garderie de 16h30 à 17h15 : 1,00 €
Garderie de 17h15 à 18h : 1,00 €
Cantine : - 4,30 € enfants - 5,40 € adultes

Recensement jeunes

Bientôt 16 ans ! Filles et garçons, pensez à vous recenser à la
Mairie du domicile, munis d'une pièce d'identité et du livret de
famille. **Obligatoire** pour vous inscrire aux examens et concours.

Cartes postales de Vaille

Si vous possédez des cartes postales ou
photos anciennes de Vaille
pouvez-vous les transmettre par mail à la
mairie : mairie.vaille@wanadoo.fr

Commerce Le VALEILLE

Jours et horaires d'ouverture : du mardi au samedi : 7h à 13h - 16h à 19h
dimanche : 7h à 13h
Fermeture le lundi et mercredi après-midi

Collecte des déchets

La collecte des déchets est gérée
par la communauté de communes de Feurs en Forez.
Pour tous problèmes ou informations, vous pouvez appeler
Virginie GUILLOT ou Valérie RIBEYRON au 04.77.28.29.38
ATTENTION modification semaine de collecte
À compter du 4 janvier 2021, collecte en **semaine paire**.
Le jour de collecte est le mardi :
sortir les poubelles la veille au soir

Divagation des chiens

La divagation des chiens est interdite,
sous peine de sanctions. La fourrière
animale est chez M. DAVIM Stéphane -
Pension animale « Domaine des Mûrières »
Route de Chartre 42130 ST ETIENNE LE
MOLARD - 04-77-97-47-52.
Le service est payant, à la charge du
propriétaire de l'animal.

Manifestations 2021 (sous réserve de la crise sanitaire)

Février 2021	Carnaval CPE	Mai 2021	Vente de fleurs CPE
6 Mars 2021	Soirée CCJA	28 et 29 août 2021	Fête champêtre
10 et 11 avril 2021	Tir aux pigeons	21 novembre 2021	Marche Comité Fêtes